

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE
BUCQUOY

DEPARTEMENT DU
PAS DE CALAIS

CANTON DE
BAPAUME

DELIBERATION

N°1/2026

Objet :

Panneau
d'informations
numérique

Certifié exécutoire
par le Maire, le

27 JAN. 2026



L'an deux mil vingt-six, le 23 janvier, à dix-neuf heures, le Conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence d'Eugène DELAMBRE, en suite de convocation en date du 19 janvier 2026 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Eugène DELAMBRE, Bruno VIENNE, Luc ADAMS, Arnaud BARBET, Bernard FIEF, Manuella BERNASINSKI (arrivée à 19h11), Nathalie BISSETTE, Annaëlle VERHAEGHE, Anne-Marie BARBIER, Laurent MUCHEMBLED.

Absents excusés : Magalie BOUTEMY, Catherine ACCART, Benjamin DALLE, Juliette DUNAJSKI, Catherine GERARD.

Procurations :

Catherine ACCART donne procuration à Bruno VIENNE

Magalie BOUTEMY donne procuration à Nathalie BISSETTE

Benjamin DALLE donne procuration à Eugène DELAMBRE

Juliette DUNAJSKI donne procuration à Arnaud BARBET

Catherine GERARD donne procuration à Anne-Marie BARBIER

Secrétaire : Bernard FIEF

La séance ouverte, Monsieur DELAMBRE explique que les commissions « communication » et « travaux » se sont réunies pour discuter du panneau d'informations numérique. Tous les membres de ces commissions sont pour l'installation de ce panneau.

Monsieur DELAMBRE explique que le montant de l'investissement pour l'achat de ce panneau est compris entre 20 000€ et 24 000€.

Monsieur DELAMBRE demande que le conseil vote pour choisir si oui ou non, ce panneau sera installé. Il ajoute que quand les autres devis seront arrivés, ils seront présentés au conseil afin de choisir un prestataire.

A la majorité des membres présents et représentés, 3 voix contre dont 1 procuration, aucune abstention et 12 voix pour dont 4 procurations, ce projet est validé. Le choix du prestataire se fera lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE, LES JOURS MOIS ET AN SUSDITS ET ONT
SIGNÉ AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

Le Maire,
Eugène DELAMBRE

